PÉRIGNY

Cèdre s'implante sur l'agglo de La Rochelle

Depuis mai 2021, Franck Devaux, ancien salarié de Cèdre en région parisienne, est venu installer à Périgny la seule succursale régionale, car pour lui : « La Rochelle est une ville précurseur et avant-gardiste sur le plan environnemental. Ville pionnière en matière d'écologie urbaine, elle a mis en place le premier service de vélos en libre-service en 1974, les premières voitures électriques en 1999. L'Agglomération de la Rochelle porte aujourd'hui avec détermination, le projet territoire zéro carbone 2040. »

Cèdre est une entreprise spécialisée dans la collecte, le tri et la revalorisation des déchets de bureau. M.-C. L.

23 catégories de produits

Cèdre s'inscrit parfaitement dans cette politique. Spécialisée dans la collecte (23 catégories de produits), le tri et la valorisation des déchets de bureau, l'entreprise récupère les cartouches d'encre, papiers, masques, marc de café, capsules, néon, mégots de cigarettes, matériel informatique, désarchivage, mobilier… pour le plus grand avantage des entreprises affiliées, qui remplissent ainsi leurs obligations réglementaires de tri des cinq flux obligatoires depuis le 1er juillet 2016 (papier/carton, le verre, le bois, le métal, le plastique). Obligations qui deviennent encore plus prégnantes pour les TPE (très petites entreprises), depuis la Loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage.

Cette collecte, qui se fait à l'aide de plusieurs bacs mis à disposition dans les entreprises, permet outre le côté tri avec valorisation du déchet, de s'acquitter pour certaines structures de leurs obligations de participation à l'embauche de travailleurs en situation de handicap. En effet, Cèdre est habilitée à recruter et travailler avec des collaborateurs relevant de l'Agefiph et du monde du handicap. Cet agrément est donc enregistré dans les contrats passés avec leurs clients.

Une prévision de huit salariés à échéance 2025 est faite par Cèdre Atlantique, pour la collecte, le tri et la valorisation avec des entreprises locales, permettant ainsi une empreinte carbone réduite.

Marie-Claude Labatut

Plus d'informations sur Cèdre Atlantique : www.cedre.info

Sud-Ouest, 20/07/2021